



Subventions pour les transports publics : qui reçoit quoi ?

Dans le budget 2013, le poste le plus important du service des transports et de l'énergie est le montant alloué aux subventions en faveur des transports publics. Ce montant est en outre en constante augmentation depuis plusieurs années. Malheureusement, même avec une augmentation de presque trois millions sur ces trois dernières années (2011-2013), aucun détail n'est donné sur les montants.

N'ayant obtenu aucune réponse précise de la part du service en charge lors de notre demande de renseignement en bilatéral, nous adressons au Gouvernement les questions suivantes :

- 1) **Quelle est la répartition du montant au point 440.3634.00 "Subventions expl. aux transports publics" entre les différents prestataires (CFF, CJ, Car Postal, autres...) ?**
- 2) **Quelle est l'évolution des montants des différents bénéficiaires ces trois dernières années ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 27 mars 2013

Pour le groupe UDC
Damien Lachat